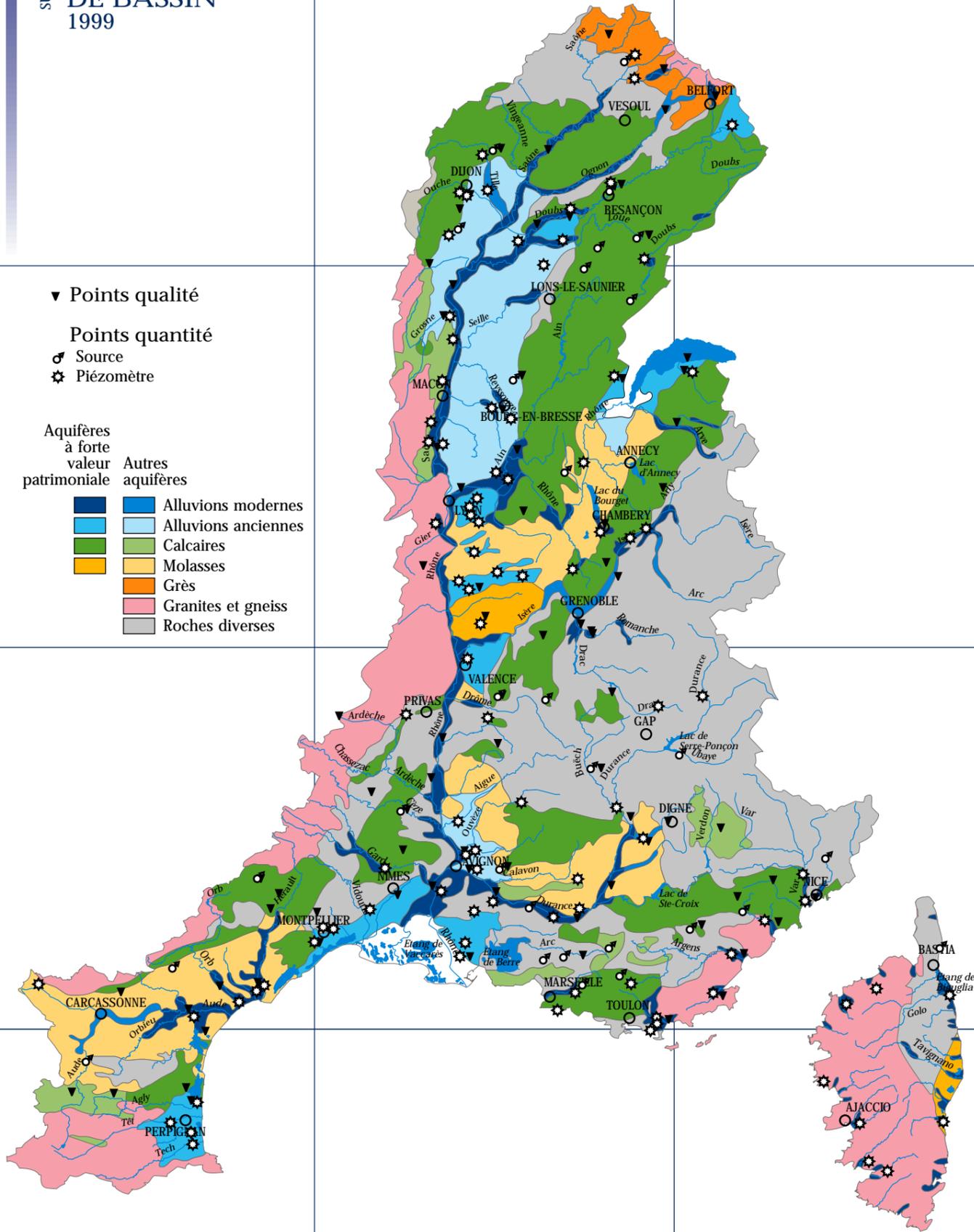


EAUX SOUTERRAINES
RÉSEAUX DE SURVEILLANCE
DE BASSIN
1999

- ▼ Points qualité
- Points quantité
- ♂ Source
 - ⚙ Piézomètre
- Aquifères à forte valeur patrimoniale
- Alluvions modernes
 - Alluvions anciennes
 - Calcaires
 - Molasses
 - Grès
 - Granites et gneiss
 - Roches diverses
- Autres aquifères



15 • DISPOSITIFS DE SUIVI

Renforcer le politique de connaissance et de suivi des milieux et des usages

Garantir une qualité d'eau à la hauteur des exigences des usages

Réaffirmer l'importance stratégique et la fragilité des eaux souterraines

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Conforter les réseaux de surveillance de base

Développer les réseaux complémentaires portés par les gestionnaires locaux

OBJECTIFS DU SDAGE

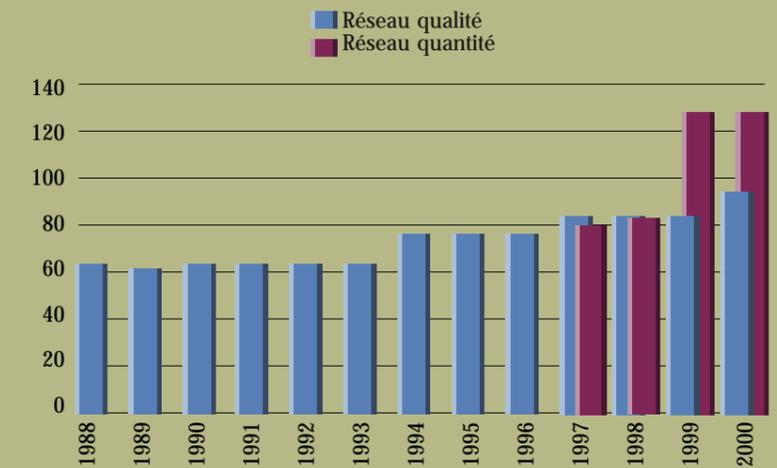
L'objectif du "réseau qualité" est de connaître la qualité des eaux souterraines des différents aquifères du bassin – qualité intrinsèque de l'eau liée à la nature géochimique du réservoir, mais aussi évolution de cette qualité liée aux activités humaines – et d'en détecter les éventuelles dérives. Cette connaissance et ce suivi contribuent à la définition des politiques de préservation de la qualité des eaux ; ils permettent de juger de l'efficacité des actions mises en œuvre et de les ajuster si nécessaire. Le réseau, mis en place en 1987 avec 61 points, en compte aujourd'hui 82 (puits, forages, sources), répartis sur presque autant de systèmes aquifères, soit une densité d'un point pour 1600 km². Quatre prélèvements sont effectués chaque année et les analyses concernent la minéralisation, la bactériologie, l'azote et le phosphore. Pour certains points à risque, on dose en outre le fer, le manganèse et les solvants halogénés. Ce réseau devrait être renforcé dans un proche avenir, pour atteindre 230 points en 2001 et fournir ainsi une meilleure connaissance et un meilleur suivi de la qualité des eaux des aquifères jugés prioritaires ou stratégiques en raison de leur intérêt vis à vis de l'alimentation en eau actuelle ou future des populations et de l'alimentation des milieux aquatiques superficiels (aquifères "patrimoniaux" du SDAGE). De même, le programme analytique est renforcé : il inclut, dès l'année 2000, les paramètres obligatoires désignés au niveau national et il sera ajusté en fonction de l'occupation des sols et de la vulnérabilité des aquifères surveillés.

EAUX SOUTERRAINES
EFFORT DE MESURES

Deux réseaux de surveillance patrimoniale des eaux souterraines ont été mis en place au niveau du bassin : un réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines en 1987, puis en 1997 un réseau (dit "quantité"), de surveillance du niveau des nappes et du débit des sources.

Ces deux réseaux ont pour objectif d'assurer un suivi pérenne et sur le long terme des ressources en eau souterraine du bassin et d'identifier les éventuelles fluctuations.

L'exploitation des données de ces réseaux à mailles très lâches doit pouvoir s'appuyer sur les observations réalisées à des échelons plus locaux, d'où l'importance de la mise en place de réseaux complémentaires.



L'objectif du "réseau quantité" est de mieux connaître le fonctionnement des différents aquifères et de mieux évaluer leurs potentialités. Il permet de suivre les fluctuations annuelles et interannuelles de leur recharge, d'identifier d'éventuelles dérives et ainsi de détecter les situations à risque vis-à-vis de l'alimentation en eau potable ou de l'alimentation des milieux aquatiques superficiels : exploitation trop intensive de l'aquifère, sensibilité aux situations de sécheresse... Les informations recueillies permettent d'orienter les politiques de valorisation et de gestion de la ressource, notamment pour les aquifères "patrimoniaux" du SDAGE. Le réseau mis en place en 1997 avec 81 points, en compte aujourd'hui 126 (piézomètres, puits, forages, sources), soit une densité d'un point pour 1000 km², gérés en partenariat avec les DIREN du bassin et le BRGM. Les mesures (niveaux d'eau ou débits) sont généralement effectuées en continu. Ce réseau devrait être renforcé dans un proche avenir, pour atteindre 230 points en 2002 et fournir ainsi une meilleure connaissance et un meilleur suivi de la situation des aquifères du bassin, notamment des aquifères "patrimoniaux" du SDAGE.